SOCIETE CENTRALE CANINE
Pour l'amélioration des races de chiens en France

Fédération Nationale agrée par le ministère de l'agriculture

155, avenue Jean Jaurès – 93535 AUBERVILLIERS Cedex
Tel : 01 49 37 54 00 – Fax : 01 49 37 01 20

COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE CAVAGE

Réunion de la commission cavage 3/12/2021 à Sarreguemines.

Membres présents : Mmes Cathy TOUSCH, Christine ANDRES, Jean Louis BRASSAT LAPEYRIERE, Bruno PONROY, Roger MOREAU.

Excusé: René FAVRE

Ordre du jour :

1)-- Informer les organisateurs, juges, concurrents des modalités d'application de l'assurance de 3€ prélevée sur les 5€ de la licence. En cas d'accident, les organisateurs et les juges doivent faire un rapport circonstancié de celui ci, pour pouvoir bénéficier de cette assurance. La commission ne souhaite pas changer les modalités de cette assurance.

2)-- Suite à la réussite de l'examen et à sa participation au championnat de France Recherche Naturelle de Mr Jean François SCHAFF, le Président va proposer son dossier au comité de la SCC.

3)—REGLEMENT OFFICIEL DES CONCOURS DE CAVAGE POUR CHIENS TRUFFIERS Rédigé le 4 Mai 1996, modifié et mis à jour le 03 Octobre 2019 Validé par la SCC le 28 Janvier 2020

A – CONCOURS SELECTIFS CONDITIONS GENERALES Les concours de cavage étant reconnus par la Société Centrale Canine, tout organisateur doit obligatoirement être : - Soit une Association Canine Départementale ou Territoriale ou Régionale affiliée à la Société Centrale Canine, - Soit un Club Canin d'Utilisation affilié à une Association Canine Régionale. - Soit un Club de Race affilié à la Société Centrale Canine, - Soit une organisation agricole, trufficole, communale ou autre patronnée par une Association Canine Départementale ou Régionale qui donnera son accord et y délèguera éventuellement un représentant.

Modification proposée en rouge :

Soit une organisation agricole, trufficole, communale ou autre patronnée par une Association Canine Départementale ou Régionale qui donnera son accord et y délèguera **obligatoirement** un représentant.

4)-- Commander les médailles pour le championnat au carré du samedi 12 février 2022.

3 médailles B lof et 3 médailles B non Lof

5)--Sur les feuilles de classement et sur les rapports de concours, rajouter : Absent, Retiré, Eliminé

6)--Liste des juges pouvant juger les épreuves LAGOTO (Qualifiés et formateurs).Nommer des juges pour les concours Lagotto avec CACIT.

Juges Formateurs :-Recherche Naturelle Lagotto .+ CACIT

Jean Louis BRASSAT LAPEYRIERE

Estelle FERRARI

Bernard RION

Laurent BRUN

Juge qualifié Recherche Naturelle Lagotto :

Guy MEUNIER

Liste des juges formateurs Recherche Naturelle Van Cappel :

Jean Louis BRASSAT LAPEYRIERE

Estelle FERRARI

Bernard RION

Laurent BRUN

Roger MOREAU

Liste des juges qualifiés Recherche Naturelle Van Cappel :

Guy MEUNIER

Christelle NOMINE

Luc CHERPITEL

Robert ARRIGHI

7)—Pour les assessorats des juges postulants : modifier le règlement :

Supprimer : Effectuer 3 assessorats de juge élève avec au moins 2 juges formateurs différents en concours de Cavage « sur carré » et 1 assessorat de juge élève avec au moins 1 juge formateur en épreuve au naturel « méthode Van Cappel ».

La commission propose de le remplacer par : **Les élèves juges devront effectuer 2 assessorats au carré et deux assessorats Recherche Naturelle Van Cappel avec deux juges formateurs différents**

8)—Suite à la suppression de la fonction de juge stagiaire supprimer dans le règlement au carré et Recherche Naturelle Van Cappel, les conditions de cette fonction.

9)--Rajouter dans les règlements Carré et Van Cappel : **L'élève juge devra réussir l'examen de la commission Cavage avant de pouvoir effectuer le stage de la SCC.**

10)—Effectuer un sondage sur les dates des championnats :

Championnat Recherche Naturelle Van Cappel : Au mois de novembre

Championnat au Carré : Au mois de décembre ou Janvier

Autres propositions :

11)—Modifier le règlement Recherche Naturelle Van Cappel concernant le nombre de truffes et la surface de chaque parcelle.

La commission propose :

Mettre 3 truffes au minimum sur un terrain de 1500 m2 minimum.

12)-- Remettre une notation sur 100 points (Les 5 critères) pour les feuilles de terrain en recherche Naturelle Van Cappel, afin de pouvoir effectuer un classement pour la sélection au championnat de France et prévoir une coupe de France comme pour le Championnat Carré.

13)-- Dans le logiciel de Gestion Manifestation Canine : Pouvoir éditer le rapport des juges avec leurs signatures.

14)—Règlement concours sur Carré : Pour les sujets Non-Lof le règlement est identique à celui des Chiens LOF et il est rappelé qu'il faut avoir obtenu 1 EXC avec au moins une truffe , pour entrer dans la sélection.

15)-- Concernant les Coupes et Championnats : Il peut être utilisé les mêmes variétés de truffes que dans les concours sélectifs : Soit ; Mélanosporum, Brumales, Aestivum , Uncinatum , Mésentérique. Variétés de truffes récoltées en France, sont exclues les truffes de Chine.

Le secrétaire .Roger MOREAU